



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019.**

---

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 6 mai 2019. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :**

- *Ancienne école de Port-Boulet – mise en vente*
- *Voirie 2019 – choix de l'entreprise.*

Après avoir entendu les explications de M<sup>me</sup> Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces deux points supplémentaires à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Comité Consultatif tourisme (13/05) – point sur les aires de services pour camping-cars – point sur toutes les actions menées par l'Office de Tourisme – projets au lac de Rillé – réflexion sur la vente du musée Marc MUREAU.
  - \* Conférence des Maires (14/05) – compte-rendu à faire suivre aux conseillers municipaux.
  - \* Conseil Communautaire (28/05) – intervention des professionnels de santé de la futures MSP de Savigné-Sur-Lathan – politique de déploiement de bassins d'apprentissage de la natation – point de situation sur les nouveaux échangeurs de l'A85 – prêts d'honneur ITC – dossiers d'aide directe TOVAL ATOUT DEVELOPPEMENT – création d'un poste d'adjoint administratif au service « transports scolaires » - adoption du règlement de transport scolaire régional 2019/2020 – convention de gestion des digues domaniales Val d'Authion.
  - \* STEP de Restigné (27/05) – levée des réserves – inauguration prévue le 5 juillet à 11 heures ; le Conseil Municipal décide de ne pas participer à l'entretien de la zone de rejet végétalisée en raison du sous-effectif de personnel technique.



## BÂTIMENTS - CIMETIÈRE

- ☞ Prend acte du rapport du diagnostic accessibilité salle Pierre Desproges établi par le Bureau Veritas (deux observations mineures : grille avaloir à modifier – 2 battants porte SAS à revoir).
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par Monsieur le Sous-Préfet concernant le réexamen de la demande de subvention formulée au titre de la DETR 2019, en septembre 2019, si des crédits affectés à des opérations soutenues par l'Etat se trouvaient non consommés.
- ☞ Prend acte de l'avant-projet sommaire présenté le 27 mai par le Cabinet CDC Conseil concernant les travaux de rénovation thermique et géothermie de la Salle Pierre Desproges ; un nouveau planning a été établi (si attribution DETR en septembre 2019), ce qui pourrait permettre de lancer les consultations en octobre 2019 pour une signature des ordres de service en décembre 2019 ; la réalisation d'une sonde test sera programmée prochainement ; une étude de faisabilité géothermie pourra être réalisée afin de permettre à terme d'alimenter les bâtiments communaux voisins (bibliothèque – salle ancienne gare – salle la Ligérienne – jeu de boules de fort) ; une réunion de présentation de l'avant-projet détaillé est fixée au 10 septembre à 9h ; pour information , la salle des fêtes est disponible à la location par les particuliers et occupation par les associations pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019.
- ☞ Est informé qu'une demande de subvention peut être adressée à la Région au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ; le Conseil Régional sera contacté afin de connaître la marche à suivre.
- ☞ Réceptionne les travaux d'exhumation réalisés par le Groupe ELABOR dans le cadre de la reprise de 28 concessions en état visuel d'abandon (coût : 13 290.23 € TTC).
- ☞ Décide de contacter les familles concernant la végétation parfois débordante à proximité des emplacements cimetière afin de leur demander de bien vouloir tailler ou supprimer les arbustes envahissants.
- ☞ Prend acte de l'expertise du 20 mai concernant le sinistre survenu au camping (rapport en cours) en raison de micro-coupures électriques survenues sur un appareil électroménager appartenant à un travailleur centrale nucléaire.
- ☞ Autorise le Maire à signer le contrat d'assurance temporaire proposé par GROUPAMA (58.40 € TTC) pour la garantie des deux toilettes sèches mises à disposition par le PNR à l'occasion du festival du Brass Band.
- ☞ Est informé du début des travaux de réfection d'un court de tennis par la société BTPI (dépende de 23 378 € HT, soit 28 077.60 € TTC) et mènera une réflexion sur la rédaction d'un règlement concernant l'utilisation du court, et sur la méthode de réservation (vente de cartes



auprès des gîtes et chambres d'hôtes, réservations via le site internet de la commune,...)

- ☞ Reste en attente d'un devis d'électricité suite aux diverses observations émises dans le rapport de vérification des installations électriques établi par le bureau Veritas.
- ☞ Est informé des travaux de terrassement d'une tranchée afin d'alimenter le chalet du camping municipal en électricité (360 € TTC).
- ☞ Sollicite, avant de se prononcer, des précisions complémentaires auprès de la commune de Chouzé Sur Loire sur le calcul de la répartition entre les deux communes concernant la vente des locaux de l'ancienne école de Port-Boulet.

## **AFFAIRES SCOLAIRES :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission dérogations scolaires du 20 mai ; aucune demande à examiner pour la commune de La Chapelle Sur Loire à ce jour.
- ☞ Valide le choix de la commission pour l'achat et l'installation de deux tableaux numériques auprès de la société MASC INFORMATIQUE pour un montant global de 8 268 € TTC.

## **PERSONNEL :**

- ☞ Prend acte du rapport du service prévention du Centre de Gestion d'Indre et Loire et des diverses actions à mettre en place.
- ☞ Accepte la proposition commerciale de BERGER LEVRAULT d'un montant global de 225 € HT pour l'acquisition d'un module recensement militaire suite aux nouvelles dispositions mises en place le 1<sup>er</sup> avril 2019 portant sur la dématérialisation.
- ☞ Reste en attente de la désignation d'un assistant de prévention au sein du personnel technique.

## **ENVIRONNEMENT - URBANISME :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de lancement du 16 mai concernant la modification simplifiée du PLU en présence du Cabinet Urban'ism, de la DDT et du service instructeur ; l'identification des bâtiments susceptibles de changer de destination en zones Ai et Ni aura lieu, sur le terrain, le 4 juin en présence du Cabinet.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion avec M. SCOUPPE, interlocuteur ENEDIS portant sur divers sujets (travaux enfouissement réseau moyenne tension en 2020 réalisés en 8 tranches – suppression d'un poste électrique au Grand Jardin – branchements EDF en cours – remplacement poteau EDF rue du Taillis).
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par les services de la DDT (Unité Affaires Juridiques) concernant le contrôle de l'exécution d'un jugement portant sur une infraction avec le Code de l'Urbanisme ; un



rendez-vous a été sollicité auprès des services de la DDT afin de connaître la marche à suivre.

## **VOIRIE - FOSSÉS :**

- ☞ Accepte le devis de l'entreprise COLAS Centre Ouest pour les travaux d'entretien de voirie (programme 2019) d'un montant de 47 814.20 €, soit 57 377.04 € TTC suite à une consultation lancée le 30 avril 2019.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 29 mai avec le STA portant sur les travaux 2019/2020 (réfection rue des Parfaits Nord voie ferrée) envisagés par le Conseil Départemental et sur la circulation au Port d'Ablevois.
- ☞ Est informé que les travaux voirie 2018 sont en cours.
- ☞ Décide de rencontrer prochainement les riverains domiciliés entre la rue de la Croix Rouge et la rue des Grièves afin de leur proposer une dénomination de rue en remplacement du lieudit « La Martinière » préalablement à la mise en place de la fibre optique (réunion à fixer).
- ☞ Examinera en réunion le 6 juin, le projet de déviation à mettre en place le 23 juin (de 10h à 19h) à l'occasion de la fermeture à la circulation de la RD 952 dans la traversée du Bourg lors du festival du Brass Band ; ce projet sera soumis pour avis aux services du Conseil Départemental.

## **RÉUNIONS DIVERSES :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* ADMR – Assemblée générale (15/05)
  - \* SMIPE (22/05) – en attente du compte-rendu à transmettre au Conseil Municipal
- ☞ Est invité à assister à l'inauguration de la matériauthèque et extension déchèterie de Benais le 14 juin 2019 à 10 heures.

## **FÊTES ET CÉRÉMONIES :**

- ☞ Se réjouit du bon déroulement de la journée de l'Europe le 9 mai.
- ☞ Est informé qu'un concert sera offert aux partenaires par le Brass Band le 13 juin à 19 heures salle Pierre Desproges ; une réunion de préparation festival aura lieu prochainement.
- ☞ Invite la population à assister à la cérémonie du 18 juin (18h au cimetière), à la fête de la musique en présence de l'Harmonie Benais-La Chapelle le 14 juin à 20h30 salle Pierre Desproges, et aux festivités sur les quais à l'occasion du 14 juillet.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- ☞ Ne souhaite pas adhérer au CPIE pour l'année 2019.
- ☞ Est informé de la signature d'une convention CNPE/CPIE suite à l'installation de 6 ruches à l'entrée sud du CNPE de Chinon.



- ☞ Fixe la réunion de la commission préparation du bulletin trimestriel au vendredi 21 juin à 19 heures.

## **TOUR DE TABLE :**

- ☞ M<sup>me</sup> MUREAU Nicole informe l'assemblée de la mise en peinture de l'échelle de Loire située dans le bourg.
- ☞ M<sup>me</sup> THIRY Danielle souhaite rappeler, à la demande de M<sup>me</sup> LE THÉPAULT, quelques dates :
  - 16 juin à 12h30 : cochon grillé à l'Étang des Gravets
  - 29 juin : kermesse de l'école et finale du challenge mairie au Cercle des Bateliers.

Et évoque le bon déroulement de la brocante Chapelonne organisée par le Comité des Fêtes le 30 mai sur les quais, de l'initiation pêche enfants et pêche de nuit organisées par la Gaule Chapelonne à l'étang des Gravets le 25 mai.

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h55.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Lundi 8 Juillet 2019 à 20h30, salle de la Mairie.**